

Salut Cindy,

Etant en session d'examen, je ne pourrai me déplacer ce vendredi à Saint-Pierre. Je profite cependant de cette pause blocus pour écrire quelques lignes de réflexion dans le but « *d'échanger nos idées* » sur nos « *actions [à] mettre en place pour attirer et fidéliser les jeunes pongistes* », pour reprendre les mots de Claudy. Avant de me lancer dans cet exercice, je tiens d'ailleurs à saluer l'initiative d'inviter toute personne intéressée à cette réunion, dans le but de susciter le débat incluant le plus de personne possible, débat qui ne peut être que constructif. Je tiens également à signaler que la réflexion qui va suivre est tout à fait personnelle et n'engage pas mon club de Virton.

*Avant de développer mes arguments, j'aimerais également faire part de l'avertissement suivant aux personnes qui seront présentes à Saint-Pierre ce vendredi 9 juin : il y a d'office un biais cognitif dans cet exercice de débat constructif. En effet, je me suis fait la réflexion lors de l'AG à Grand-Halleux lors du point « divers » de l'ordre du jour, et notamment sur le débat « pour ou contre le maintien des 18 journées, à la place de 22 » : il y a un biais parce que les personnes présentes à l'AG sont des « passionnés du ping ».*

*Mais qui j'inclus en parlant de ces « passionnés du ping » ? Il me semble intéressant de découper l'investissement dans notre sport en trois étapes : primo le recrutement (soit l'entrée des joueurs dans le monde du ping), secundo la fidélisation (soit le maintien du joueur dans ce monde en participant aux entraînements et aux interclubs) et, tertio la passion (faire du ping son sport principal, faire les championnats provinciaux/criteriums, voire s'investir dans le comité, etc.). Les passionnés du ping seraient donc les personnes qui sont arrivés au bout de ce processus en trois étapes, processus plus ou moins long dans le temps. Ils sont essentiels dans le bon fonctionnement de notre sport, certains lui (notre sport) consacrent même quasi 100% de leur temps libre, et bien souvent bénévolement. Par conséquent, pour reprendre l'exemple de la question du « 18 ou 22 journées », les passionnés du ping seraient, majoritairement, pour un retour des 22 journées de championnat. Autrement dit, les dirigeants de club seraient majoritairement pour « + de ping, + de compétition, + de journées, + de matches » vu que ce sont des passionnés.*

*Ce biais cognitif des passionnés du ping risque de ressurgir lors du débat qui aura lieu à Saint-Pierre, étant donné que les personnes qui auront envoyé leurs propositions par écrit, ou alors s'y déplaceront, seront également des dirigeants de club, des bénévoles, etc. donc des passionnés du ping. J'invite les personnes autour de la table de mettre de côté l'aspect passionnés en se « mettant dans la peau » des jeunes joueurs et/ou de leurs parents qui ne sont pas nécessairement des passionnés du ping mais qui voient notre sport comme l'une des nombreuses « offres » proposées dans ce « marché des sports », qui se diversifient de plus en plus au fil des années. Cette analogie des concepts issus du marketing de « marché », « d'offre » et de « demande » permet de résumer l'enjeu de la sorte : quelles sont nos marges de manœuvre pour modifier l'offre afin de permettre au ping d'être attractif dans ce marché des sports, tant dans le recrutement que dans la fidélisation ? Il y a donc deux buts : inviter le jeune à devenir joueur (recrutement) et d'inciter le joueur, à la sortie de la phase recrutement, à choisir la phase fidélisation, plutôt que l'option « sortie » du monde du ping.*

*(J'espère que le lecteur de ce message n'est pas perdu dans le raisonnement).*

*Ceci étant dit, la réflexion que j'expose portera plus sur l'aspect fidélisation que recrutement. En effet, je pense que la phase recrutement se joue plus dans des facteurs externes aux instances du ping (instances du ping : CP, AFTT, FRBTT). D'une part, le*

*recrutement peut être favorisé par la médiatisation de notre sport ; nous attendons tous avec impatience une nouvelle star du ping belge pour avoir un second effet tel que produit par « Jean-Mi » ! D'autre part, les acteurs qui peuvent influencer le recrutement dans les clubs, ce sont plus les clubs eux-mêmes plutôt que par les instances du ping. En effet, chaque club peut mettre en place une politique de recrutement qui lui est propre : faire des journées « portes ouvertes », inviter les écoles primaires de la commune pour faire découvrir la discipline, aller à la rencontre des élèves au sein des dites écoles dans le cadre des cours de sport, faire des partenariats avec les garderies de ces écoles etc. Je présume que la Commission technique est tributaire du bon recrutement dans les clubs. En d'autres termes, l'entrée dans le monde du ping, soit la phase recrutement, ne peut se faire que via les clubs. L'AFTT met certes un incitant intéressant pour favoriser le recrutement via les labellisations en mettant en avant l'encadrement des jeunes (et est donc une conséquence d'une bonne politique de recrutement), mais cet incitant ne semble pas être « la solution miracle » (elle peut être l'une des solutions) face à l'enjeu majeur qui est l'avenir même de notre sport, avenir mis en péril selon le « cri d'alerte » de Claudy. A part inciter les clubs à mettre en place une bonne politique de recrutement (comment ? très bonne question à laquelle je n'ai pas de piste de solution), il me semble que les instances du ping ne puissent faire grand-chose.*

*Concernant la fidélisation, en revanche, je pense que les instances provinciales, régionales et nationales ont leur place, tout en ne niant pas le rôle des clubs dans cet aspect notamment avec une politique interne qui permet de ne pas « dégoûter » les jeunes (en risquant de les amener vers la case « sortie »). Les instances ont en effet leur place parce qu'elles peuvent décider de modifier « les règles du jeu » en ce qui concerne les compétitions, compétitions essentielles dans la phase de fidélisation.*

*Fin 2021, un sondage a été réalisé par Bérenger Servais, et mettait en avant deux grandes solutions pour modifier les règles du jeu en vue de rendre notre sport plus attractif sur le « marché des sports » : réduire le nombre de matches par rencontre d'interclub (afin d'avoir moins de 16 matches) ou de réduire le nombre de rencontres d'interclubs. Je ne vais pas commenter les résultats de ce sondage car, même s'il a le mérite d'exister (je salue l'initiative prise par Bérenger), il y a de fortes chances que ce sondage soit aussi « victime » du biais des passionnés en raison de la plateforme de diffusion de ce sondage (deux groupes Facebook dédiés au tennis de table en Belgique francophone).*

*Lors de cette saison 2022-2023, le CP Luxembourg a décidé de réduire les séries de provinciales de 12 à 10 équipes, soit de passer de 22 à 18 journées de championnat (soit la seconde option proposée dans ledit sondage de 2021, mais sans certitude que cette décision du CP soit la conséquence du sondage de Bérenger). Je ne peux que soutenir cette décision, même s'il est encore trop tôt pour en juger les effets positifs/négatifs de ce changement (si mes souvenirs sont bons, même le responsable interclub provincial a apprécié le fait de ne pas jouer juste avant Noël, même si c'est un passionné du ping). Les arguments en faveur des 18 rencontres met en avant, par exemple, une fin de saison au mois de mars, qui est un timing parfait si l'on regarde le début des interclubs de tennis (bon nombre de pongistes sont également des tennismans).*

*Cependant, la première option « réduire le nombre de matches par rencontre » mérite d'être aussi creusée, et pourquoi pas s'ajouter à la seconde option « moins de rencontres par saison ». Personnellement, je suis partisan de cette réduction de nombre de matches par rencontre, et de venir à un système tel qu'il existe en P7 ou en dames (3 contre 3, avec ou sans double). Je pense que les non-passionnés ne veulent plus « s'enfermer » dans une salle de ping*

*pendant plus de trois heures, au minimum. Mais au-delà de ces considérations personnelles, cette option semble adéquate pour répondre à certains phénomènes que j'ai pu, en tant que responsable interclub, observer au sein de notre association.*

*D'une part, j'ai pu avoir des remarques de quelques parents de l'équipe de division 6, dont l'âge des joueurs se situent entre 9 et 12 ans. Ces parents ont pu me faire la réflexion suivante « ils jouent tard non ? Ils sont jeunes quand même ! » (Oui, j'ai déjà eu ce genre de remarque quelques fois). En effet, en raison du remplacement des « petites salles de ping » qui pouvaient devenir peu praticables pour notre sport (voire vétustes) pour des halls omnisports, de nombreux clubs ont moins de liberté en ce qui concerne les locations de ces salles. Par conséquent, ces derniers sont souvent obligés de mettre toutes leurs rencontres à domicile à une heure commune, et bien souvent à 19h00/15. A titre d'exemple, sur les huit déplacements de cette équipe de division 6, cinq sont des rencontres ayant débuté à 19h00/15. Afin d'objectiver cette tendance des matches de division 6 « plus tardifs » (et même des équipes de promo/P7), il serait intéressant de comparer les calendriers des clubs visités sur ces dix dernières années. Mon intuition pencherait vers une augmentation significative des matches tardifs pour ces divisions car les clubs du Sud, jouant désormais majoritairement dans des halls sportifs qui ne leur appartiennent pas (Châtillon, Hondelange, Attert, Schoppach-Arlon, Centre-Ardenne, Sainlez, Halanzy-Musson, Rouvroy, ...), n'ont souvent d'autre choix que de réserver la salle, pour des motifs d'ordre financier ou de disponibilités, à un seul créneau horaire (sauf Schoppach-Arlon qui loue également à 15h30 si mes souvenirs sont bons). Dans le cas de figure d'une rencontre à 4x4, le match débutant à 19h00/15 ne finira pas avant 21h30 (minimum !). Cette heure de fin de match tardive (aux alentours de 22h00 bien souvent) peut également être un frein pour la convivialité. En effet, lors du déplacement de l'équipe de division 6 à Musson, club proposant un repas après les rencontres sur réservation ce jour-là, la plupart des parents ont décliné la proposition du club visité en invoquant l'heure tardive du repas. Au-delà de l'aspect convivialité, il peut s'agir également d'un certain manque à gagner pour les trésoreries des clubs (de voir les joueurs et parents de division 6 partir directement après la rencontre, mais j'avoue que ce dernier argument est un peu alambiqué).*

*D'autre part, l'arrêt du championnat en raison du COVID a eu pour conséquence que les joueurs aient (re)pris le goût d'avoir leur samedi après-midi/soir de libre ; cette tendance touche tout aussi bien les passionnés que les autres ! Il arrive, plus qu'auparavant, qu'un joueur parmi les huit présents autour d'une rencontre demande à jouer ses 4 matches plus rapidement que l'ordre préétabli, si ce n'est de faire ses 4 matches d'affilée. Il arrive également, plus qu'auparavant, qu'un joueur annonce son absence en invoquant sa participation à l'une ou l'autre festivité, tant privée que publique. Raccourcir le temps total d'une rencontre permettrait de concilier, plus facilement, la bonne tenue du match (de faire les matches dans l'ordre établi par la feuille), voire de garantir la présence d'un joueur, et l'envie des non-passionnés (mais pas que) de participer à des moments de convivialité autre part que dans la buvette du club et avec d'autres personnes que les pongistes : repas, soirée, carnaval, kermesse, etc. Au-delà de cet aspect, la réduction du temps total d'une rencontre permet de revenir plus tôt lorsqu'il s'agit de plus longs déplacements (impliquant ici que les divisions 2 provinciales et au-delà). Cet élément avait été mis en avant dans un article de l'Avenir de Luxembourg relatant les résultats du sondage de Bérenger (édition du 7 janvier 2022).*

*Les différentes problématiques mentionnées ci-dessus semblent dès lors se diriger vers le dénominateur commun de réduction du temps total d'une rencontre. Idéalement, cet objectif passerait par des équipes de 3x3 mais d'autres options peuvent être envisagées, telles*

*que celle qui existe en Superdivision hommes : le fait que les joueurs ne jouent pas contre tous ceux de l'équipe adverse. Cette option (du nombre de matches réduit par rencontre tout en conservant 4 joueurs/équipe par exemple) semble contenir un énorme inconvénient : une source de tension peut apparaître lors de la remise de la composition des équipes à la personne chargée de remplir les feuilles de match ; on pourrait être alors tenter de modifier en dernière minute l'ordre des joueurs de l'équipe visitée/visiteur pour qu'un tel ne joue pas contre untel, manœuvre lésant souvent le club visiteur.*

*Cependant, je tiens à ne pas nier les inconvénients liés à la réduction du temps total d'une rencontre d'une part et aux équipes composées de trois joueurs d'autre part. En effet, si on met en place des rencontres plus rapides, permettant aux joueurs de compléter leur samedi après-midi/soir avec une autre activité (festivités), il y a un risque que cette pratique se « normalise », et donc que les clubs et leur buvette ne puissent profiter d'une affluence après les matches, affectant également donc la convivialité chère au monde du ping luxembourgeois. L'argument du manque à gagner pour les clubs visités peut également être mobilisé pour les opposants aux matches de 3x3 ; on aurait donc potentiellement six consommateurs au lieu de huit par rencontre. Enfin, contrairement à l'option du « réduction du nombre d'équipes par série » impliquant donc une réduction du nombre total de rencontres par saison, l'option « réduction du temps d'une rencontre » par la diminution du nombre de joueurs par équipe doit se décider aux instances supérieures au CP (AFFT/FRBTT). Autrement dit, il faudra convaincre les autres comités provinciaux (francophones pour l'AFFT, et avec les néerlandophones pour FRBTT) peuplant ces instances régionales et nationales pour arriver à la concrétisation de cette option.*

*Vu que nous abordons le cas d'une décision prise au-delà des instances provinciales et régionales, soit au niveau national, j'aimerais également aborder l'idée suivante : n'est-il pas possible de plus espacer les journées d'interclub ? Pour l'anecdote, sur le chemin de l'AG de Grand-Halleux, j'étais persuadé (ne me demande pas pourquoi parce que j'ai vu le calendrier de la saison prochaine auparavant mais j'en étais persuadé) que le calendrier 2023-2024 suivait la logique du « trois semaines d'interclub, quatrième samedi de repos ». Je sais qu'il y a énormément de contraintes en ce qui concerne les compétitions internationales et nationales, mais est-il possible de lancer le débat sur la logique du 3+1 ? Ayant moins creusé le sujet, je ne peux m'exprimer davantage sur les avantages et inconvénients, mais il s'agit également d'une réflexion issue d'une remarque de certains joueurs du club à laquelle j'ai été confronté plusieurs fois.*

Voilà, je pense que ces 4 pages n'ont pas été trop « lourdes » à la lecture mais je tenais à être le plus précis possible afin de, tout en lançant un autre débat (du 3+1), développer les arguments de la réduction du temps total d'une rencontre mais aussi à en montrer les inconvénients. Cet objectif d'être le plus complet possible me fait penser à une citation d'un humoriste français critiquant les « débats » sur les réseaux sociaux (et Dieu sait que les pongistes peuvent être très actifs sur Facebook et autre) : « La nuance, c'est ce qui permet de distinguer l'Homme du Wisigoth. ».

NB : pour écrire ces pages, la pause blocus a été plus longue que prévue.